

REÇU

Le 15 FFV, 2023

M. Pierre MARTIN

Président de la Chambre
d'Agriculture des Hautes-Pyrénées

A TOULOUSE, le 13 février 2023

Objet : proposition de rencontre-partenariat

Monsieur le Président,

Co-Présidents de l'association professionnelle FNTV Occitanie qui représente les entreprises de transport de voyageurs et plus particulièrement, les entreprises effectuant les transports scolaires, il nous semble essentiel dans le contexte actuel de prendre votre attache.

Le transport scolaire est né au milieu du siècle dernier, dans nos campagnes, afin de permettre à tous les enfants d'aller à l'école suite à la suppression des écoles publiques dans les hameaux et à l'allongement de l'obligation scolaire.

Historiquement, ce transport scolaire était opéré par des conducteurs issus de nos campagnes et pour beaucoup, agriculteurs qui y trouvaient un complément de revenus bienvenu.

Nos entreprises adhérentes maillent l'ensemble du territoire occitan et partagent avec le monde agricole un fort ancrage territorial.

Depuis plusieurs années maintenant, nous rencontrons une importante pénurie de conducteurs, s'expliquant par différents facteurs liés au métier lui-même (forte amplitude horaire, temps partiel), à ses conditions d'accès (formation permis D et FIMO) et à l'âge élevé de nos conducteurs (52 ans en moyenne), pénurie encore accentuée par la crise sanitaire que nous avons traversée et traversons encore.

A notre connaissance, le monde agricole traverse lui aussi différentes crises qui obligent notamment un certain nombre d'exploitations à diversifier leur activité (développement de nouvelles productions, produits en vente directe, visite ou hébergement à la ferme, etc.).

Il nous semble que notre profession de conducteur de transport scolaire peut faire partie de ce panel de solutions tendant à diversifier l'activité agricole, comme cela a été le cas par le passé et comme c'est toujours le cas pour un certain nombre d'agricultrices et d'agriculteurs qui travaillent toujours comme conductrices et conducteurs dans nos entreprises.





C'est en effet un emploi de service public de proximité (les entreprises embauchent des conducteurs proches du service à effectuer et laissent le plus souvent la possibilité de garer le véhicule chez soi ou près de chez soi) dont les horaires peuvent être, dans une certaine mesure, adaptés aux obligations de l'exploitation agricole (ramassage scolaire matin et/ou soir), offrant outre un complément de revenus, une mutuelle, un treizième mois et une prévoyance santé.

S'agissant de la prise en charge du coût de la formation des solutions existent pour un financement intégral, à voir au cas par cas.

Tout ça étant dit, nous souhaiterions pouvoir échanger avec vous sur les possibilités offertes par notre branche, aux agricultrices et agriculteurs de votre territoire et, pourquoi pas, envisager la mise en place d'un partenariat afin de donner de la visibilité au métier de conducteur de transport scolaire auprès de vos ressortissants.

Vous trouverez en bas de page les coordonnées de nos deux délégations régionales, vous invitant à vous rapprocher d'elles afin de voir si et de quelle manière, nos deux branches pourraient collaborer.

Nous vous prions de croire, Monsieur le Président, en l'assurance de nos sentiments les meilleurs

Isabelle BARRIERE

Vincent DUNEZ Co-Présidente FNTV Occitanie Pyrénées Co-Président FNTV Occitanie Méditerranée

